

## Parce que nous sommes bienveillants!

# Mise à jour : 8 janvier 2021

L'équipe du Grace Village vous souhaite une bonne année. Nous sommes incroyablement reconnaissants du soutien que vous nous avez apporté tout au long des défis de 2020 et nous sommes impatients d'entrer dans la nouvelle année avec les encouragements de la communauté du Village Grace.

Afin de nous adapter à la dernière annonce du ministère de la Santé du Québec, nous avons mis en place des mesures de précaution supplémentaires qui suivent les directives pour les résidences privées pour aînées au Québec, applicables du **9 janvier 2021 au 8 février 2021**, jusqu'à nouvel ordre. Notre objectif est de prévenir toute exposition à la COVID-19 au Grace Village pour le bien-être de nos aînés et de notre personnel. Nous apprécions votre engagement continu à assurer la sécurité de la communauté du Village Grace. Nous vous invitons à prendre note des directives suivantes.

#### 1. Proches aidants

Le Ministère de la Santé a indiqué que les proches aidants fournissant une assistance importante seront les seuls autorisés à rendre visite aux résidents. Cependant, au lieu des trois (3) proches aidants désignés par résident, le CIUSSSE-CHUS a indiqué que seuls deux (2) proches aidants par résident seront autorisés à l'intérieur de la résidence. Veuillez informer notre directrice des soins, Sandra Klinck, des deux proches aidants désignés à l'adresse suivante : <a href="mailto:sklinck@masscom.ca">sklinck@masscom.ca</a>. Les proches-aidants doivent être pré-approuvés et ajoutés à la liste des proches aidants pour pouvoir rendre visite à leur proche.

Un seul proche aidant sera autorisé à rendre visite à un résident à la fois. Il doit y avoir un délai de 24 heures entre chaque visite du proche aidant pour limiter toute exposition. Les visites des proches aidants doivent être réservées au moins 24 heures à l'avance, les jours de semaine, auprès de Sandra Klinck. Cela permet une bonne coordination avec le personnel soignant car tous les aidants familiaux doivent continuer à être habillés en équipement de protection individuelle. Les visites des proches aidants doivent se terminer avant 19h30 pour respecter le nouveau couvre-feu de 20h à 5h du matin imposé par le gouvernement du Québec.

#### 2. Salles à manger fermées

Le Ministère a indiqué que du 9 janvier 2021 au 8 février 2021, toutes les salles à manger des résidences privées pour aînés doivent être fermées pour éviter toute exposition. Les résidents doivent donc prendre leurs repas dans leur chambre, sans frais supplémentaires. Nous réorganisons présentement les chambres des résidents pour leur permettre de prendre leurs repas dans un espace sécuritaire et confortable. Nous encouragerons les résidents à quitter leur chambre entre les repas tout en portant des masques pour faire de l'exercice et pour la stimulation pour les résidents en fauteuil roulant.

#### 3. Station de visite intérieure

Située dans le centre de bien-être, notre station de visite intérieure est un espace séparé par un solide plexiglas qui est rénové pour assurer une bonne ventilation. Cet espace et entièrement désinfecté entre



chaque visite, ce qui permet aux familles de se rencontre « face à face » dans un environnement sécuritaire. Les visites doivent être réservées au moins 24 heures à l'avance en contactant Sandra Klinck à <a href="mailto:sklinck@masscom.ca">sklinck@masscom.ca</a>. Les visites auront lieu entre 9h et 15h du lundi au vendredi.

#### 4. Visites intérieures

Selon les directives du ministère, les visiteurs réguliers (qui ne sont pas des proches aidants) ne sont pas autorisés à l'intérieur du Village Grace. Toutefois, les visites seront autorisées pour des raisons humanitaires. Des considérations particulières seront prises en compte pour les résidents en soins palliatifs. Si tel est le cas, veuillez contacter Sandra Klinck à l'adresse sklinck@masscom.ca. Nous travaillerons ensemble pour soutenir chaque résident et sa famille.

### 5. Rappel: Visites virtuelles

Bien que nous devions limiter les visites en personne, nous offrons toujours notre programme de visites virtuelles. Notre équipe des Activités et Loisirs peut faciliter les visites virtuelles entre vous et vos proches. Les visites virtuelles peuvent être organisées de 8h à 16h, du lundi au vendredi. Veuillez écrire à Danielle Robertson à <u>gvrecreation@masscom.ca</u>, en ajoutant votre nom, le nom du résident que vous souhaitez contacter et vos disponibilités. Nous vous encourageons à utiliser cet outil pour rester en contact avec vos proches pendant ces moments difficiles.

#### 6. Colis et items

Nous vous encourageons à limiter la quantité d'articles apportés à la réception. Les articles qui ne peuvent pas être désinfectés seront mis en quarantaine pendant 72 heures (livres, magazines, carton).

#### 7. Déplacement des résidents

Les résidents ne sont plus autorisés à se déplacer entre les ailes. Les résidents peuvent toutefois continuer à se promener dans les jardins en portant des masques. Les sorties seront limitées aux rendezvous médicaux essentiels. En raison des nouvelles exigences concernant la COVID-19, toutes les activités organisées par l'équipe des Activités et Loisirs seront effectuées dans les chambres des résidents : sur une base individuelle, en petits groupes de bulles de quatre personnes, ou dans le cadre d'activités dans les couloirs en respectant une distance sociale.

Notre équipe s'efforce de protéger nos résidents et nos employés contre les risques de la COVID-19. Nous comprenons la nature difficile de ces changements. Nous apprécions votre engagement continu envers le Village Grace. La santé de vos proches est notre priorité absolue.

De la part de l'équipe de direction,

Andrea Eastman

Andrea Easch

Directrice générale par intérim